

3 S TELE SECURITE
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 98 place des Anciens Combattants - 41200 PRUNIER-S-EN-SOLOGNE
434 097 572 R.C.S. BLOIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 16 MARS 2026

L'an Deux mille vingt-six,
Le 16 mars,
À 10 heures,

La société ITQ GROUP, société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 d'euros, dont le siège social est situé 7 impasse Dorothée Le Maître - 77700 SERRIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 799 012 653, représentée par son Président, la société Mylik, société par actions simplifiée au capital de 29 869 115,40 euros, dont le siège social est situé 7 impasse Dorothée Le Maître - 77700 SERRIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 932 928 195, elle-même représentée par son Président, la société JL INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 5 730 549 euros, dont le siège social est situé 7 impasse Dorothée Le Maître - 77700 SERRIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 883 497 042, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Yosseph LEVY,

Associé unique de la société **3 S TELE SECURITE** (la "**Société**"),

En présence de **la société Mylik**, Président non associé de la Société, représentée par son Président, la société JL INVEST, elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Yosseph LEVY,

I - Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport du Président,
- le texte des projets de décisions.

II - A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,
- Démission du Directeur Général Délégué,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Ivan MARCIANO de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, **nomme** en qualité de nouveau Directeur Général, pour une durée illimitée :

- **Monsieur Dominique VILMIN**,
né le 16 mars 1962 à Nancy (54),
de nationalité française,
demeurant 4 rue de Lolincourt - 54690 LAY-SAINT-CHRISTOPHE.

Conformément à l'article 16 des statuts, Monsieur Dominique VILMIN disposera des mêmes pouvoirs et des mêmes limitations de direction et de représentation que le Président, tels que visés à l'article 13 des statuts.

Monsieur Dominique VILMIN ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Sébastien RIBEMONT de son mandat de Directeur Général Délégué à compter de ce jour, **décide** de ne pas pourvoir à son remplacement.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Signed by:

088C683CFFB6415...

ITQ GROUP

Associé unique

Par M. Yosseph LEVY

Signed by:

AB25887489F3461...

Dominique VILMIN

(Faire précéder de la mention "*Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général*")